

CODE DE VIE

À l'École Marie-Anne, je développe ces trois valeurs : ouverture, autonomie et créativité afin de me projeter dans l'avenir avec confiance.

OUVERTURE

Je développe mon ouverture en faisant preuve d'acceptation, d'écoute, d'intérêt, de curiosité et de compréhension pour les idées, les attitudes et les façons de faire qui diffèrent des miennes.

- Je garde une attitude positive et je persévère malgré les difficultés rencontrées.
- J'effectue mon travail et mes tâches selon les consignes, les exigences et les délais demandés.
- Je m'exprime calmement en utilisant de bons mots.
- J'accepte les interventions respectueuses des adultes et des pairs.
- Je m'éloigne des situations conflictuelles et je dénonce toute forme de violence ou d'intimidation.

AUTONOMIE

Je développe mon autonomie en réalisant seul(e) les tâches qui me sont demandées et en adoptant les bons comportements selon mes moyens physiques et intellectuels.

- Je circule calmement dans les aires communes intérieures de l'école.
- Au son de la cloche, je me dirige immédiatement au bon endroit.
- Je m'assure que mes effets personnels soient rangés.
- Je prends soin de mon matériel et des biens mis à ma disposition.
- Je m'assure d'avoir tout le matériel nécessaire pour mes cours.
- Je tiens compte des consignes qui me sont données à l'extérieur.
- J'utilise les outils technologiques de façon adéquate selon les consignes qui me sont données.

CRÉATIVITÉ

Je développe ma créativité en imaginant et en produisant des solutions, des idées et des concepts novateurs qui répondent à mes besoins.

- Je m'occupe de façon appropriée et créative lors de mes sorties extérieures (récréations).
- Je propose des moyens de diffusion et des projets uniques.
- Je prends des initiatives pour prendre soin de mon milieu.
- Je participe de façon dynamique à la vie scolaire.

CODE VESTIMENTAIRE

À l'École Marie-Anne, je développe mon ouverture, mon autonomie et ma créativité pour me projeter dans l'avenir avec confiance. Je respecte le code vestimentaire.

TENUE ESTIVALE

- Le port du bermudas est autorisé selon les consignes de la direction.
- Le port des bas courts et aux genoux est autorisé selon les consignes de la direction.
- Les chaussures d'intérieur (souliers de collège) sont obligatoires.



- Les vêtements et les chaussures sont propres et en bon état.
- Le polo est boutonné (au moins 2 boutons).

- Les cheveux sont propres et attachés. Le visage doit être dégagé. Seulement les cheveux de teintes naturelles sont acceptés.
- Les bijoux sont discrets et délicats.
- Aucun maquillage ni vernis à ongles n'est permis.



TENUE SPORTIVE

- Pour le cours d'éducation physique, le port de l'uniforme est obligatoire (short ou pantalon ouaté, chandail, bas blancs et espadrilles).



TENUE HIVERNALE

- Avec les jupes ou les robes, le port du collant est obligatoire en tenue hivernale.
- Au Préscolaire, le pantalon ouaté est autorisé en tout temps.



CHANDAILS

- Les chandails chauds sont autorisés en classe et à l'extérieur.



CODE D'UTILISATION DES TICS

À l'École Marie-Anne, je développe mon ouverture, mon autonomie et ma créativité pour me projeter dans l'avenir avec confiance. J'utilise les technologies en respectant la politique établie par l'école.

- **À mon arrivée et lors des sorties scolaires, je dois laisser mon appareil technologique provenant de la maison (tablette, cellulaire, jeu électronique, etc.) à l'endroit désigné par l'école afin qu'il y reste jusqu'à mon départ.**
- **Pour faire preuve d'ouverture, j'utilise un langage adéquat dans mes communications, qu'il soit imagé ou écrit.**
- **Je cherche, je consulte ou je transmets des contenus strictement autorisés par les intervenants.**
- **Je prends soin du matériel technologique que j'utilise, qu'il soit à moi ou à l'école.**
- **Je garde les outils technologiques qui me sont attribués, mes codes d'accès, mes mots de passe et mes informations personnelles pour moi en tout temps.**
- **Je peux modifier un document qui ne m'appartient pas à la condition qu'un intervenant et la personne à qui appartient le document m'en donnent l'autorisation à l'avance.**
- **Je conserve les configurations d'origine des appareils technologiques.**
- **Je m'éloigne des situations conflictuelles et je dénonce toute forme de violence, d'harcèlement ou d'intimidation dans le monde virtuel.**
- **Les achats en ligne sont faits par les intervenants uniquement.**
- **Dans mes communications, j'utilise toujours mon nom complet comme identifiant (prénom, nom).**
- **Je m'adresse toujours aux intervenants de l'école par la plateforme choisie par l'école.**

- Un écart de conduite mineur est un comportement qui nuit à l'élève lui-même ou à quelques élèves à proximité. L'intervention est faite par l'adulte en place.
- Un écart de conduite majeur est un comportement qui nuit au bon fonctionnement en classe ou hors classe, un geste dangereux, illégal ou illicite. C'est un manquement qui nécessite une intervention de 2e ou 3e niveau (éducation spécialisée et/ou direction).

ÉCARTS DE CONDUITE MINEURS (INTENTIONNELLEMENT)

1. Organisation et matériel

- L'élève n'a pas son matériel.
- Il brise son matériel scolaire.
- Il brise du matériel de l'école par négligence.
- Il n'a pas la tenue vestimentaire requise.
- Il possède ou utilise des objets ou des jouets à caractère violent.
- Il utilise son portable ou une tablette de façon inappropriée.

2. Travail scolaire et engagement

- Il ne complète pas ses travaux.
- Il refuse de travailler.
- Il perd son temps.
- Il triche.

3. Respect des consignes et des responsabilités

- Il ne suit pas les consignes ou il conteste.
- Il n'assume pas ses responsabilités.
- Il refuse de coopérer.
- Il ment.

4. Écoute et participation

- Il n'écoute pas la personne qui parle.
- Il parle ou fait du bruit quand il ne le faut pas.
- Il encourage les mauvais comportements (rit d'un mauvais comportement).

5. Déplacements et respect du cadre

- Il n'est pas assis à sa place.
- Il ne s'assoit pas correctement.
- Il circule sans autorisation.
- Il est en retard.

6. Respect des autres et civilité

- Il utilise un langage inapproprié.
- Il blasphème.
- Il répond impoliment à l'adulte.
- Il dérange les autres.

7. Comportements physiques inappropriés

- Il lance des objets ou de la nourriture.
- Il bouscule.
- Il pousse les autres.

8. Respect des règles de vie et de sécurité

- Il mange ou boit des aliments non-autorisés.

- Un écart de conduite mineur est un comportement qui nuit à l'élève lui-même ou à quelques élèves à proximité. L'intervention est faite par l'adulte en place.
- Un écart de conduite majeur est un comportement qui nuit au bon fonctionnement en classe ou hors classe, un geste dangereux, illégal ou illicite. C'est un manquement qui nécessite une intervention de 2e ou 3e niveau (éducation spécialisée et/ou direction).

ÉCARTS DE CONDUITE MAJEURS

1. Comportements agressifs et violence physique

- Il lance des objets où la sécurité des autres est compromise.
- Il fait des crises de colère.
- Il crache sur les autres.
- Il commet des gestes de violence physique.

2. Intimidation, menaces et atteintes à la dignité

- Il insulte les autres.
- Il humilie (rit des autres ou les méprise).
- Il intimide.
- Il menace les autres.
- Il émet des commentaires racistes, sexistes ou autres.

3. Manque de respect envers les intervenants

- Il crie après un intervenant.

4. Respect de l'intimité et comportements à caractère sexuel

- Il ne respecte pas l'intimité des autres.
- Il tient des propos (écrits, oraux ou gestuels) à caractère sexuel.
- Il fait des gestes à caractère sexuel.

5. Sécurité et objets dangereux

- L'élève possède ou utilise des objets dangereux.
- Il possède ou consomme alcool, drogue, cigarettes ou vapoteuse.

6. Vandalisme et atteinte à la propriété

- Il dessine des graffitis.
- Il vandalise du matériel.
- Il vole.

7. Infractions graves aux règles ou à la loi

- Il fugue.
- Il commet des gestes répréhensibles au sens de la loi.

ÉCARTS DE CONDUITE LIÉS AUX TICS

ÉCARTS DE CONDUITE MINEURS (INTENTIONNELLEMENT)

- L'élève utilise un langage imagé ou écrit inapproprié (ex. : sacres, jurons).
- Il cherche, consulte ou transmet des contenus non-autorisés (ex. jeu, contenu personnel, etc.).
- Il partage les outils technologiques qui lui sont attribués, ses codes d'accès, ses mots de passe et ses informations personnelles.
- Il modifie un document qui ne lui appartient pas.
- Il modifie les configurations d'origine des appareils technologiques.
- L'élève :
 - écoute la radio ou une liste de lecture;
 - visionne des vidéos;
 - participe à des jeux en ligne;
 - télécharge des fichiers de musique, de vidéos ou d'images, sans autorisation de l'intervenant.
- Dans ses communications, il n'utilise pas son nom complet comme identifiant (prénom, nom).
- Il s'adresse aux intervenants de l'école par une plateforme autre que celle choisie par l'école.
- À son arrivée et lors d'une sortie scolaire, il ne laisse pas son appareil technologique provenant de la maison (tablette, cellulaire, jeux électronique) à l'endroit désigné par l'école afin qu'il y reste jusqu'à son départ.
- Il brise le matériel technologique par négligence.

ÉCARTS DE CONDUITE MAJEURS

- L'élève utilise un langage imagé ou écrit inapproprié (mots à caractère sexuel, violent ou menaces).
- Il cherche, consulte ou transmet des contenus non-autorisés (ex. contenu à caractère sexuel ou violent).
- Il s'implique dans des situations conflictuelles (toute forme de violence, d'harcèlement ou d'intimidation dans le monde virtuel).
- Il photographie, filme ou enregistre un pair ou un intervenant à son insu.
- Il diffuse une photographie, une vidéo ou un enregistrement d'un pair ou d'un intervenant.
- Il fait des achats en ligne.
- Il vandalise le matériel technologique.

CASIERS, ESCALIERS ET CORRIDORS

Afin d'assurer ma sécurité, afin de permettre à tous de travailler dans un bon climat et afin de respecter mon milieu, je m'engage à respecter les règles suivantes:

Je circule en marchant calmement.

Je m'exprime avec un volume convenable (pour lequel on ne peut pas distinguer ma voix) afin de respecter les autres.

Je circule avec une autorisation et un pair pendant les heures de cours.

Je garde mes espaces rangés (crochet, casier et bac).

VESTIAIRES ET SALLES DE TOILETTES

Afin d'assurer mon bien-être et celui des autres, je m'engage à
respecter les règles suivantes:

Je respecte mon intimité et celle des autres.

**Je vais directement à la salle de bain ou au
vestiaire et je retourne rapidement à
l'endroit prévu.**

**J'attends mon tour à l'extérieur de la salle
de toilettes.**

Je me lave les mains.

**Je garde l'endroit propre et je participe au
maintien de la propreté du lieu.**

EXTÉRIEUR (COUR DE RÉCRÉATION)

Afin d'assurer ma sécurité et celle des autres et pour avoir des moments de pause agréables, je m'engage à respecter les règles suivantes:

Je reste dans les limites du terrain de l'école.

Je règle mes conflits de façon pacifique ou je demande l'aide d'un adulte au besoin.

Je m'occupe et je joue de façon appropriée et créative.

Je me prépare à entrer au son de la cloche ou à la demande de l'intervenant.

Je prends soin de l'environnement et du matériel mis à ma disposition.

CAFÉTÉRIA

Afin d'assurer un moment de pause agréable, je m'engage à respecter les règles suivantes:

Je reste calme à la place que j'ai choisie.

Je lève la main pour avoir l'autorisation de circuler.

Je m'exprime en utilisant un volume convenable afin de respecter les autres.

Je mange ce qui m'appartient seulement.

Je m'assure que ma place est propre avant de quitter.

CLASSE

Afin d'assurer un climat propice aux apprentissages pour tous, je m'engage à respecter les règles suivantes:

Je garde l'endroit propre et je prends soin du matériel.

Je respecte les consignes données par l'enseignant.e en place.

Je travaille en respectant les autres.

J'ai le matériel nécessaire pour faire mon travail.

J'adopte une attitude positive.

TRANSPORT (PARENTS)

Afin d'assurer ma sécurité, je m'engage à respecter les règles suivantes:

J'attends le signal de l'intervenant pour descendre du véhicule de mes parents.

Je me rends directement dans la cour par le corridor de sécurité.

Je marche en tout temps.

En fin de journée, j'attends qu'un intervenant me donne le signal pour rejoindre mon parent en haut de la côte.

TRANSPORT (AUTOBUS)

Afin de permettre au chauffeur de conduire prudemment et ainsi assurer ma sécurité et celle des autres, je m'engage à respecter les règles suivantes:

Je me rends directement dans la cour lorsque je descends de l'autobus.

J'attends l'autorisation de l'intervenant pour me rendre en haut de la côte afin de monter à bord de l'autobus.

Dans l'autobus, je reste assis à ma place en tout temps.

Dans l'autobus, je garde un volume de voix convenable (pour lequel on ne peut pas distinguer ma voix) afin de respecter les autres.